



Concours Vocables classes de langues dans le cadre de la 29ème semaine de la presse et des médias dans l'Ecole

publié le 05/03/2018

Descriptif :

Ca y est, le coup d'envoi du concours Vocables 2018 est lancé. Vous avez jusqu'au jeudi 24 mai 2018 pour envoyer les revues de presse en VO réalisées par vos classes.

► Voilà un [concours](#) qui arrive tous les ans à point nommé pour pimenter le cours d'allemand en collège ou en lycée. Le principe reste inchangé : **réaliser une revue de presse en VO à partir des articles sélectionnés par le magazine Vocables**. Il s'agira de débattre pour ne garder au final que 4 articles (sur les 10 proposés) qui trouveront leur place dans **4 rubriques différentes** (société, culture, découverte, enjeux). Après la phase de débat viendra le temps de la **rédaction des chapôts en français et de la réalisation de la couverture**.

Nouveauté de l'édition 2018 : **une vidéo** fait son entrée dans la revue de presse. Celle-ci fera aussi l'objet d'un choix collectif et illustrera la rubrique insolite.

► Pour accéder aux supports du concours, vous devez vous inscrire sur le site Vocables. Un document (cf fichier ci-joint) présente néanmoins toutes les ressources que vous pourrez ensuite télécharger si vous souhaitez participer avec vos classes. Vous trouverez par ailleurs sur le site la production de l'établissement lauréat du concours l'an dernier.

Concours 2018 Vocables classes de langues

Date limite d'envoi des travaux : jeudi 24 mai à minuit

Publication des résultats : jeudi 31 mai 2018

Contact informations complémentaires sur le concours : tdilhat@vocables.fr

Document joint

[Concours Vocables 2018](#) (PDF de 562.8 ko)

Présentation sur une page des ressources sélectionnées pour l'allemand (document mis à disposition par le magazine Vocables).



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.